



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

Déclaration préalable de la FA-FPT au Comité Social Territorial du 30 Janvier 2025

Madame la Vice-Présidente,
Monsieur le Questeur,
Mesdames et Messieurs les représentant.es de l'administration,
Cher.es collègues,

A la suite du rendez-vous accordé par le Président le 17 janvier dernier, la FA-FPT salue l'ouverture d'un cycle de négociations collectives sur la PSC, dont le projet de pré-accord qui en découlera devrait être présenté en CST.

La FA-FPT appelle aussi de ses vœux qu'une même démarche de négociation collective soit engagée pour revoir le régime indemnitaire et intégrer l'expertise dans les éléments de rémunération et de carrière, chantier datant de 2022 et non abouti à ce jour.

D'autre part, il nous paraît tout autant nécessaire que soit présenté en CST un état effectif et détaillé des gels de poste (qu'ils soient déjà intervenus ou identifiés pour un gel à venir) en toute transparence, car cela touche aux conditions de travail et aux réorganisations internes des services.

Un an après le lancement de l'intranet LINA, la FA-FPT déplore que les communications sur les organigrammes, le fonctionnement de la Région ou toute autre information à destination des agents, ne parviennent pas de manière identique aux agents des sièges et des lycées, que ce soit sur l'intranet ou au travers des listes de diffusion. Cela ne participe pas à créer un sentiment d'appartenance.

Par ailleurs, suite à l'arrivée d'un nouveau prestataire pour gérer le restaurant administratif de Bordeaux nous nous étonnons qu'il n'y ait pas eu de communication en CST sur la nouvelle grille tarifaire appliquée aux convives ainsi que sur les modalités de participation de l'employeur à cette prestation. Pour la FA-FPT une présentation dans cette instance nous paraît indispensable.

Enfin, il nous semble important de revoir, dans le règlement de travail, la formulation sur l'organisation des astreintes dans les EPLE, qui laisse actuellement trop de place à l'interprétation par les établissements scolaires.

Pour la FA-FPT, les membres du Comité Social Territorial,

Florence EON - Florence GHIOLDI

Yves CHAINEAU- Laurent CHASSEPORT